
Don du département du Lot-et-Garonne qui offre à la Convention des armes de l'ordre de Saint-Louis, en annexe de la séance du 13 floréal an II (2 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Don du département du Lot-et-Garonne qui offre à la Convention des armes de l'ordre de Saint-Louis, en annexe de la séance du 13 floréal an II (2 mai 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) p. 559;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_28772_t1_0559_0000_23

Fichier pdf généré le 30/03/2022

endurer d'autres privations avec cette vertu républicaine si la disette de la viande se faisait de nouveau sentir.

« Salut et fraternité.

BERNADOTTE. » (1).

42

Les administrateurs du district de Nyons, département de la Drôme, annoncent à la Convention que la commune de Buis leur a fait passer des dons civiques, consistant en 72 chemises, 13 paires de bas, 4 paires de guêtres, une culotte, une paire de souliers (2).

43

La Société populaire de Montfront (3), département de la Charente, félicite la Convention nationale (4).

44

La commune d'Arlays a offert 6 cavaliers, montés et équipés, prêts à partir pour les frontières (5).

45

[La Sté popul. de Villiers, à la Conv.; s.d.] (6).

« Représentans du peuple français,

Il est donc disparu, le tems où les conjurés subalternes étaient seuls punis, tandis que les chefs conspiraient sous le manteau de l'impunité!... La hache de la loy frappe enfin les grands coupables!... Grâce t'en soient rendues, génie des Républiques! Vertu! Amour brûlant de la patrie!... toi qui armas Brutus; toi dont la

faux régicide moissonne les têtes qui surpassent le niveau de l'égalité!

Et vous, Sénateurs d'un peuple libre! Entendez ses voix: surpris, indigné que depuis cinq ans des scélérats, usurpant successivement sa confiance, conspirent pour le ramener sous le joug, il vient de prononcer leur dernière heure; il applaudit à la vertu, à l'énergie qui vous déployez. Qu'ils périssent tous les Catilina! que désormais la vertu seule entoure l'autel de la patrie! Continuez à assurer l'égalité, la liberté, en donnant aux Français des mœurs fières, douces et bienfaisantes; achevez l'organisation de l'instruction publique; gouvernez révolutionnairement; restez à votre poste. Le bonheur de vos frères, l'écroulement des trônes, la liberté de l'Europe, voilà le terme de vos travaux.

Recevez, Représentans, le témoignage de notre admiration, de notre confiance, et de notre inviolable attachement aux loix. »

SIMON (*présid.*), JOUFFROY (*secrét.*),
Romarin HUMBERT, ROUTOT (?).

Renvoyé au Comité d'instruction publique (1).

46

[Le départ. du Lot-et-Garonne, au présid. de la Conv.; 3 flor. II] (2).

« Citoyen président,

Des restes odieux de l'ancienne chevalerie, dite de Saint-Louis, se sont trouvés parmi les papiers inutiles des bureaux de l'administration; nous les avons retirés pour les employer au seul usage qui puisse être avantageux à la République. Leur conversion en armes destructrices de nos ennemis augmente nos moyens de défense et par l'effet de cet heureux changement, les émigrés, les ex-nobles qui combattent contre la liberté, trouveront la mort dans ces mêmes objets qui furent un présent du despotisme. S. et F. »

SENBAUGE.

(1) *Mon.*, XX, 366; *Bⁱⁿ*, 13 flor.; *Débats*, n^{os} 590, p. 165 et 623, p. 258; *Ann. patr.*, n^o 487; *J. Fr.*, n^o 586; *J. Mont.*, n^o 171; *J. Paris*, n^o 488; *J. Sablier*, n^o 1294; *Rép.*, n^o 134; *M.U.*, XXXIX, 217. Voir même séance n^o 16.

(2) *Bⁱⁿ*, 13 flor. (2^e suppl.).

(3) Introuvable en Charente; peut-être Mainfonds.

(4) *Bⁱⁿ*, 13 flor.

(5) *Bⁱⁿ*, 13 flor. (1^{er} suppl.). Arlay, Jura.

(6) F 17^A 1010^A, pl. 5, p. 3158; *Bⁱⁿ*, 13 flor. (1^{er} suppl.); *J. Matin*, n^o 681; *J. Lois*, n^o 582. District de Pontarlier.

(1) Mention marginale datée du 13 flor. et signée Monnot.

(2) C 302, pl. 1082, p. 16.